

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

AVIS PUBLIC — SÉANCE DU CONSEIL EN PRÉSENTIEL

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon,

QUE le conseil se tiendra en présentiel à partir du 12 juillet 2021,

Que le public soit admis mais, que les citoyens peuvent aussi poser leurs questions avant la séance soit par courriel à dg@st-cleophas.qc.ca, par téléphone en laissant le message sur la boîte vocal de la municipalité au 450-889-5683 poste 6600

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon ce 15^{ième} jour du mois juin de l'an deux mille vingt et un.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Francine Rainville, secrétaire trésorière et directrice générale, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter de 16 h30 le 15 juin 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^{ième} jour du mois juin de l'an deux mille vingt et un.



Francine Rainville
Directrice générale et secrétaire trésorière